

« CONVENTION ANNUELLE POUR UNE CROISSANCE INCLUSIVE »

THE EUROPEAN PILLAR OF SOCIAL RIGHTS: ON THE ROAD TO IMPLEMENTATION

Le 27 avril, 2018

Crowne Plaza Hotel, rue Gineste 3, 1210 Bruxelles, Belgique

« Aujourd'hui, nous marquons notre **engagement** en faveur d'un ensemble de 20 principes et droits. Du **droit à un salaire équitable** au droit à la **protection de la santé** ; de la **formation tout au long de la vie**, d'un meilleur **équilibre entre vie professionnelle et vie privée**, de **l'égalité entre les femmes et les hommes** au revenu minimum : en établissant le socle européen des droits sociaux, l'UE entend défendre les **droits de ses citoyens** dans un monde en mutation rapide. »¹

PROGRAMME/INTERVENANT-E-S

9h30 : Introduction - Sean KLEIN, Fondateur de Sean Klein Media Ltd

- **Marianne THYSSEN**, Commissaire européenne pour l'emploi, les affaires sociales, les compétences et la mobilité des travailleurs
- **Biser PETKOV**, Ministre bulgare du travail et de la politique sociale

10h00 : Session plénière et Q&R

- **Alberto ALEMANNO**, Professeur de droit à HEC Paris

11h15 : Workshops parallèles

1. Comment les financements européens peuvent-ils soutenir l'implantation du Socle aux niveaux nationaux et européen ?
2. Comment les Objectifs de Développement Durable-ODD permettent-ils d'assurer une mise en œuvre inclusive du Socle ?
3. Mettre en œuvre le Socle à travers le Semestre européen.
4. Formation des adultes et développement des compétences : une contribution majeure au Socle.
5. Services sociaux : un rôle de soutien et d'activation.
6. Économie sociale et entreprises sociales : des appuis pour la mise en œuvre du Socle ?

¹ Commission européenne, Socle européen des droits sociaux, https://ec.europa.eu/commission/priorities/deeper-and-fairer-economic-and-monetary-union/european-pillar-social-rights_fr, consulté le 30 avril 2018.

14h : Sessions parallèles : Présentation de bonnes pratiques à travers l'Europe

1. Comment utiliser et assurer un suivi de la jurisprudence transnationale sur les Droits de l'Homme afin de faciliter la mise en œuvre des droits européens ?
2. Le soutien et les services au niveau de la communauté comme piliers d'une Union européenne inclusive ? (Débat)
3. La valeur ajoutée de l'UE dans l'investissement pour les enfants et les jeunes en situation de vulnérabilité ?
4. L'avenir du travail et le socle européen des droits sociaux : comment encourager des marchés du travail inclusifs afin de réduire la pauvreté et les inégalités ?
5. Des principes aux actes : la mise en œuvre du socle au niveau local.

15h45 : Recommandations des workshops

16h30 : Débat et Q&R *Réflexion sur les conclusions et les messages clés de la journée*

- **Maria Joao RODRIGUES**, Membre du Parlement européen.
- **Heinz - Joachim HOFER**, Membre du Comité des Régions et maire de Altenkirchen.
- **Emilia BJUGGREN**, Adjointe au Maire de Stockholm en charge du marché du travail, de la culture et des sports, et représentante d'EUROCITIES.
- **Jana HAINSWORTH**, Présidente de la Plateforme Sociale.
- **Alfonso Lara MONTERO**, Administrateur général du Réseau social européen.
- **Joost KORTE**, Directeur général de la DG Emploi, affaires sociales et inclusion.

INTRODUCTION

En guise d'ouverture de la Conférence, Joost Korte, Marianne Thyssen et Biser Petkov ont chacun fait un discours.

Pour commencer, **Korte** souligne l'importance de la mise en œuvre des droits sociaux pour la société civile et les États membres.

Ensuite, **Thyssen**² rappelle que la thématique des droits sociaux est universelle. Le socle est l'initiative européenne la plus ambitieuse de ces dernières années et est essentiel pour la convergence sociale en Europe. Il reste maintenant à le mettre en pratique. Pour cela, la Commission a émis quelques propositions, notamment concernant la combinaison de la vie professionnelle et privée, l'égalité hommes-femmes sur le marché d'emploi et l'accès à la protection sociale ; et continue de soutenir les jeunes via la Garantie jeunesse et des programmes de solidarité

² Pour voir l'intégralité du discours de Thyssen en Anglais, voir le lien suivant : https://ec.europa.eu/commission/commissioners/2014-2019/thyssen/announcements/opening-speech-2018-annual-convention-inclusive-growth-brussels_en, consulté le 30 avril 2018.

européenne. La Commissaire chargée de l'emploi et des affaires sociales insiste également sur la nécessité de poursuivre et de renforcer la mise en œuvre de ces initiatives **pour une Europe plus sociale**, notamment grâce à l'appui des États membres et des partenaires sociaux. Alors que les négociations autour du budget européen sont en cours, Thyssens promet que la Commission ira dans le sens d'une Europe plus sociale et citoyenne et invite la société civile à soutenir les actions européennes.

Pour finir, le ministre bulgare **Biser Petkov** souligne que la mise en œuvre des principes du Socle européen des droits sociaux induit **de nouvelles obligations** quant à l'accès au marché du travail, la protection sociale et l'inclusion. Il revient également sur les principales priorités de la Présidence bulgare : développer des outils pour une croissance économique et sociale efficace, avoir un impact positif sur la vie des citoyens et intensifier les débats autour de la dimension sociale en Europe. Le gouvernement bulgare plaide pour le renforcement de cette dimension sociale européenne et met en exergue son lien avec la croissance économique. Comme pistes d'action, il cite la réforme et **l'adoption de systèmes de formation** permettant de répondre aux défis de la mondialisation et la numérisation. Petkov indique que le budget européen 2021-2027 devra être un outil pour surmonter les inégalités sociales en Europe notamment via l'optimisation de l'éducation et des qualifications.

SESSION PLÉNIÈRE: ALBERTO ALEMANNO, (SOCIAL) EUROPE IS UP FOR GRAB³

Pour commencer, Alberto Alemanno présente l'histoire de quatre citoyen-ne-s européen-ne-s venant de différents horizons et questionne ce que l'Europe fait pour eux/elles : *peu de choses*. Est-ce que le Socle européen des droits sociaux peut vraiment faire une différence ?

Le problème souligné par Alemanno est l'incapacité des citoyen-ne-s à mettre en œuvre les principes du Socle. Il se questionne : comment les citoyen-ne-s peuvent utiliser ce Socle pour dépasser l'incapacité des États membres d'agir ? Et avance des éléments de réponse : « *Arrêtez de vous plaindre et commencez à agir !* » *Comment peut-on combattre les alliances entre les multinationales et les ONG ? Comment peut-on faire bouger les choses ? Pourquoi nous ne nous mobilisons pas ?*

Finalement, même si l'Europe peine à agir concrètement, certains outils existent comme des outils participatifs permettant aux citoyen-ne-s européen-ne-s de revendiquer leurs droits. Par exemple, les citoyen-ne-s peuvent s'adresser aux eurodéputé-e-s, il existe également des mécanismes de participation (participation publique, consultation publique) mais ceux-ci sont méconnus. Il y a donc un déséquilibre entre le potentiel de ces outils et leur mise en œuvre. Pour pallier à ce déséquilibre, Alemanno souligne **l'importance d'être des citoyen-ne-s engagé-e-s**. Il lance l'appel au lobbying social par les citoyen-ne-s, activité légitime puisque les institutions veulent entendre la voix du peuple.

³ Pour accéder à l'intégralité de la présentation du professeur Alemanno, voir la rubrique « Présentations » du lien suivant : <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=en&catId=88&eventId=1299&furtherEvents=yes>, consulté le 30 avril 2018.

Mais comment devenir un-e citoyen-ne lobbyiste ? Pour Alemanno, cette forme d'engagement donne plus de représentation et de légitimité aux ONG et assure que « *le lobbying rend les personnes plus heureuses* ». Il a été démontré que les liens sociaux influent le bonheur des citoyen-ne-s et le lobbying est une activité qui facilite les contacts.

ATELIER 2 : COMMENT LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE- ODD PERMETTENT-ILS D'ASSURER LA MISE EN ŒUVRE INCLUSIVE DU SOCLE

Intervenant-e-s :

- Danielle Van Kalmthout – Coordinatrice pour les affaires européennes et internationales à Geezinsbond et représentante de COFACE
- Susane Bosman – Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme
- Catherine Naughton – Directrice du European Disability Forum
- Dejan Bojanic – Vice-président du European Youth forum

L'objectif de ce workshop est de **lier la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux à l'accomplissement des objectifs de développement durable -ODD** définis par l'ONU. Ces 17 objectifs ont été adoptés en septembre 2015 par l'ONU dans le cadre de l'Agenda 2030, qui définit les objectifs à atteindre à l'horizon 2030. Les ODD s'inspirent des Objectifs du Millénaire pour le développement, tout en y intégrant de nouvelles thématiques telles que les changements climatiques, la paix et la justice. Ainsi, plusieurs d'entre-deux sont liés à la **reconnaissance et à l'inclusion des groupes vulnérables** et tentent d'apporter des réponses aux mêmes défis que ceux identifiés par le Socle.

En 2017, la Commission européenne (CE) a annoncé la parution d'un document de réflexion intitulé « vers une Europe durable d'ici à 2030 » qui permettra d'assurer le suivi des ODD des Nations Unies. Ce document sera disponible fin 2018 et il est attendu qu'une partie de son contenu soit directement inspiré du Socle. La CE a également instauré une plateforme pluripartite à haut niveau composée de trente membres qui doivent **assurer le suivi des ODD au sein de l'UE** et mettre en avant les exemples de bonnes pratiques. L'objectif de ces mesures est de refléter le caractère complémentaire de l'implantation du Socle et des ODD.

Dans son discours, **Susane Bosman** a mis en avant les similarités entre la charte internationale des droits de l'Homme et le Socle, rappelant que ces textes permettent de transmettre un certain nombre de principes et d'idées mais qu'ils ne sont pas des législations. Tout comme la charte, le **Socle est un message universel pour toutes et tous**. Le Socle et les ODD permettent d'apporter les prémices d'un engagement politique et global pour développer les droits des Hommes à travers le monde. Dans ce parallèle, Mme Bosman insiste sur l'exclusion sociale subie par plusieurs groupes au sein de nos sociétés et l'importance d'adopter des politiques permettant d'identifier les failles de nos systèmes et de trouver des mesures pour y répondre. De même, elle estime que davantage de liens

devraient être faits entre l'implantation du Socle et son évaluation, notamment à travers l'instauration d'indicateurs qui permettraient de visualiser l'évolution entre différentes situations.

Pour **Catherine Naughton**, l'adoption des ODD fut l'occasion de redéfinir un système de communication efficace, utilisant un langage simple qui permet de toucher le plus grand nombre de personnes. En effet, **les ODD sont aujourd'hui fortement implantés dans les agendas politiques nationaux, régionaux et locaux des États membres**. L'Agenda 2030 de l'ONU a également permis de mettre en avant le concept de « No one left behind », que l'on retrouve dans la Convention pour les droits des personnes handicapées de 2006. Seulement trois des ODD ne sont pas relatifs aux droits des personnes (handicapés); le 12 relatif à la consommation responsable, le 14 sur la vie aquatique et le 15 sur la vie terrestre. Il ne tient en effet qu'aux citoyen-ne-s de **développer des initiatives qui permettent de faire face aux défis de nos sociétés** et de créer des opportunités pour vivre dans un monde plus juste. De même, en prenant l'exemple de l'objectif de développement durable n°1 relatif à la pauvreté, elle rappelle que ces défis se retrouvent partout, même si la définition n'est pas la même selon les régions et que les critères varient.

En tant que représentant du Youth Forum, **Dejan Bojanic** s'est exprimé sur les droits et les besoins des jeunes citoyen-ne-s européen-ne-s; l'accès à la formation, la protection contre les discriminations, l'égalité des chances. **Faire reconnaître les droits des populations jeunes est relativement complexe à mettre en pratique** puisqu'il est souvent difficile de démontrer qu'une opportunité n'a pas été offerte à une personne jeune du fait de son âge. Pourtant, cela représente un réel défi, qui s'illustre aussi bien dans les taux de chômages des populations jeunes que dans leur représentation au sein des gouvernements.

Ce workshop s'est ensuite articulé autour de différents groupes de discussion avec pour objectif de proposer des pistes de réflexion aux questions suivantes :

- Quels sont les ODD les plus pertinents pour promouvoir une croissance inclusive et durable en Europe, notamment dans le secteur social ?
- Comment l'implantation des principes du Socle européen contribue à la mise en œuvre des ODD et vice et versa ? Quels sont les obstacles potentiels qui pourraient ralentir leur développement ?
- Comment les organisations de la société civile travaillant à différentes échelles contribuent à la mise en place du Socle ? Comment les États membres peuvent-ils faciliter ce processus et intégrer le Socle au sein de leurs stratégies afin d'accomplir leur objectifs nationaux ?
- Comment le Handicap peut-il être davantage mis en avant dans la mise en œuvre des ODD et du Socle européen, en se basant notamment sur la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées ? Comment cela peut-il permettre de garantir que la mise en œuvre du Socle comprenne en effet l'inclusion de tous les groupes socialement exclus ?

Ce workshop a donc permis d'exposer des exemples d'actions transférables, d'initiatives et de pratiques relatives à la mise en œuvre des ODD et du Socle, de manière cohérente, en garantissant qu'aucun groupe ne soit exclu. Il a également permis d'échanger des informations sur la manière dont

les administrations nationales, les institutions européennes et les organisations de la société civile peuvent anticiper leur contribution au prochain document de réflexion de la CE « vers une Europe durable d'ici à 2030 ». La nécessité d'une stratégie plus forte a également été évoquée, qui donnerait **un rôle plus important au développement d'instruments législatifs** et non à de simples recommandations. Enfin, la ligne budgétaire relative à l'implantation du Socle doit être plus précise afin de définir clairement les processus selon lesquels le Socle se transposera dans les politiques / stratégies nationales des États membres.

ATELIER 3 : METTRE EN ŒUVRE LE SOCLE PAR LE BIAIS DU SEMESTRE EUROPÉEN

Intervenant-e-s :

- Katia Berti - DG Emploi, Affaires sociales et Inclusion
- Peter Verhaeghe - Responsable du bureau politique et de l'Advocacy de Caritas Europa
- Mariana Trigo Pereira - économiste en chef du Cabinet de Ministre du Travail, de la Solidarité et de la Sécurité Sociale au Portugal
- Représentant d'Eurochild (à confirmer)
- Eha Lannes - Ministre de la Protection Sociale en Estonie

Cet atelier vise à analyser tout ce qui a été fait depuis un an pour intégrer le Socle dans le cadre du Semestre européen⁴ et inversement identifier les moyens qui permettraient au Semestre européen de promouvoir la mise en œuvre du Socle.

La première intervenante, **Katia Berti**, de **DG Emploi, Affaires sociales et Inclusion** commence son discours en soulignant la nécessité d'une croissance inclusive et durable pour l'Europe. Pour ce faire, elle propose de porter une **attention particulière à la jeunesse**. Elle met en avant la nécessité d'un échange plus structuré entre le Socle des droits sociaux et le Semestre européen. Pour assurer cette interaction, elle invite à travailler sur les rapports entre les pays membres afin de comprendre les principaux défis sociaux auxquels ils font face et d'ainsi façonner leurs politiques sociales.

Par la suite, **Peter Verhaeghe**, présente le Réseau de Caritas Europe, qui souhaite faire entendre les problématiques des personnes confrontées à la pauvreté auprès des institutions européennes, des États membres de l'Union, des autorités publiques et des acteurs privés. En Europe, Caritas Europa centre ses activités sur les domaines de la pauvreté, de l'exclusion sociale, des inégalités, de la migration et de l'asile. Au niveau global, Caritas Europe est actif dans l'assistance humanitaire et le développement international. En vue d'atteindre ces objectifs, Caritas Europe entretient un dialogue fréquent avec les institutions européennes et d'autres parties prenantes actives dans ces domaines

⁴ Le Semestre européen a été mise en place en 2010 par le Conseil européen dans le but de : contribuer à garantir convergence et stabilité dans l'UE ; contribuer à garantir la solidité des finances publiques ; favoriser la croissance économique ; prévenir les déséquilibres macroéconomiques excessifs dans l'UE ; mettre en œuvre la stratégie Europe 2020. Pour plus d'informations, voir le lien suivant: <http://www.consilium.europa.eu/fr/policies/european-semester/>, consulté le 30 avril 2018.

afin **d'identifier les politiques sociales qui fonctionnent** en Europe et celles qui ne fonctionnent pas. Verhaeghe souligne la nécessité d'un dialogue social parmi les parties prenantes et les États membres ainsi que l'implantation efficiente du Socle au niveau national, local et régional.

Par la suite, un représentant d'Eurochild intervient sur les activités de leur réseau qui voit le contenu du Socle comme un outil de transformation. Ce réseau réunit les individus et les organisations européennes qui travaillent pour promouvoir les droits et le bien-être des enfants et de la jeunesse et souligne l'importance **d'un dialogue entre les institutions européennes et la société civile**, celle-ci nécessitant une plus forte implication dans les processus de décision. Pour ce faire, la Commission doit fournir des lignes directrices permettant de renforcer les capacités des organisations de la société civile.

Mariana Trigo Pereira, intervient pour exprimer l'engagement de son ministère pour le Socle et affirme qu'il s'agit d'une priorité pour l'Europe. Elle souligne la nécessité de promouvoir et d'améliorer les conditions de mise en œuvre du Socle, notamment l'importance de la participation de la société civile, acteur primordial dans le processus d'implantation du Socle.

Enfin, **Eha Lannes** souligne l'importance du Socle pour l'Estonie, notamment pour l'opportunité qu'il offre en termes de visibilité de la société civile. Pourtant, sa mise en œuvre exige du temps. Pour ce faire, des accords communs devront se mettre en place. Selon elle, **le futur du Socle européen est dans les mains des États membres** et de toutes les parties prenantes. Elle pointe le manque de dialogue entre les acteurs civils et l'État en Estonie. Selon elle, l'État estonien devra consolider sa coopération avec la société civile et donner des outils nécessaires aux acteurs du domaine social pour qu'ils puissent contribuer au processus de mise en œuvre.

Les participant-e-s ont ensuite été divisés en petits groupes et ont débattu-e-s sur les questions suivantes :

- Quel rôle peut jouer le Semestre européen dans la mise en œuvre du Socle ?

Les réponses à cette question se concentrent sur la combinaison des aspects sociaux et économiques dans le processus d'élaboration des politiques ainsi que sur la nécessité d'harmoniser les politiques et de réduire les inégalités entre l'Europe de l'Est et de l'Ouest.

- Dans quelle mesure la société civile peut contribuer à l'aspect analytique du Semestre ?

Cette question a permis de mettre en avant l'importance de l'accès à des informations contextuelles et de terrains et donc de travailler davantage avec les représentant-e-s de la société civile, impliquée-s sur des questions plus pratiques et plus proche des citoyen-ne-s. Il faut donc établir de plus amples liens entre la société civile et les institutions.

- Dans quelle mesure la société civile peut-elle contribuer à la mise en œuvre des recommandations du Semestre européen ?

Il a notamment été souligné l'importance d'être impliqué dans le processus d'élaboration des recommandations et de renforcer les capacités de la société civile qui ne peut pas contribuer à la mise en œuvre des recommandations si les fonds ne sont pas suffisants pour réaliser les objectifs. Développement

ATELIER 4 : FORMATION DES ADULTES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES : UNE CONTRIBUTION MAJEURE AU SOCLE

Intervenant-e-s :

- Niamh O'Reilly - CEO AONTAS, Ireland's national adult learning organization
- Dana Bachmann - Head Unit for VET, apprenticeship and adult learning, European commission

L'atelier a commencé par une réflexion de groupe sur les barrières à l'enseignement en tant qu'adulte. Les raisons principales qui sont ressorties sont: le temps, l'argent, la disponibilité l'accessibilité et le lieu de formation.

Comment l'éducation permanente peut-elle s'inclure dans le Socle des droits sociaux? Niamh O'Reilly

AONTAS est une organisation qui fait du lobby pour le développement de services de qualité pour les adultes en formation, elle promeut les bénéfices de la formation des adultes. Elle coordonne au niveau national l'European Agenda For Adult Learning (EAAL), qui vise à augmenter la participation d'adultes à des formations dans l'UE, en améliorant les politiques et soutiens pour adultes en formation et en rassemblant et disséminant les bonnes pratiques.

Les bénéfices de la formation des adultes sont: l'inclusion et la cohésion sociale, une participation citoyenne et démocratique plus active, des changements au niveau démographique, la durabilité, la santé et le bien-être, l'emploi et la digitalisation.

Au niveau européen, le **parcours de renforcement des compétences** offre de nouvelles perspectives. Les personnes qui n'ont pas eu l'opportunité d'apprendre ou d'être formées sont une priorité. En 2016 la participation d'adultes hautement compétents et formés à des formations représentent 9% des participant-e-s, là où les adultes avec des compétences basiques et plus faibles ne représentent que 2.5% des participant-e-s. Le parcours de renforcement des compétences fonctionne en trois étapes:

1. Une évaluation des compétences: quelles sont les compétences qui ont besoin d'être renforcées?
2. Une offre de formation: en prenant en compte les compétences dont la personne a besoin et les différentes problématiques que l'individu peut rencontrer (garde d'enfants, transport etc).

3. La validation et la reconnaissance de la formation

Pour l'EAAL les priorités pour la formation des adultes sont:

- la **gouvernance**: elle doit assurer la cohérence de la formation des adultes avec les autres politiques. La coordination, l'efficacité et la pertinence doivent être améliorées en rapport avec les besoins de la société, de son économie et de son environnement.
- La **prise en charge**: des stratégies de guidage et de motivation doivent être mises en place pour cibler les individus qui en ont besoin. C'est dans cette optique que le livret d'information "one step up" a été construit, il inclut un site web avec plus de 1000 personnes qui répondent aux demandes en ligne. Il faut également identifier les difficultés des individus, et faire le lien avec les ONG.
- L'**accessibilité** et la **flexibilité**: il faut élargir l'accès en augmentant la disponibilité des lieux de travail basés sur la formation.
- La **qualité** des formations.

Adult learning policy in Europe- Dana Bachmann

L'agenda Européen pour la formation des adultes vise à la croissance, mais également à l'inclusion sociale. Pour les formations et l'éducation permanente il faut rechercher la qualité et les formations inclusives. La **sécurité et l'adaptabilité de l'emploi** sont des notions importantes, notamment en terme de droit des travailleurs et d'accessibilité. Un soutien actif est nécessaire, les adultes en formation sont en droit de recevoir du soutien dans leur recherche d'emploi. Le développement de l'outil de renforcement des compétences doit être coordonné avec les besoins au niveau national, notamment l'inclusion sociale, ou l'employabilité des jeunes. Des programmes comme Erasmus+ permettent de faciliter la coopération et sont à utiliser.

Les participant-e-s ont ensuite été réunis en groupes afin de réfléchir collectivement à deux points:

- Quels aspects de l'Agenda Européen pour la formation des adultes et du parcours de renforcement des compétences sont particulièrement pertinents pour votre organisation?

Pour certains l'information et la dissémination des outils relatifs à la formation des adultes représente un défi important. La formation des adultes peut prendre différentes formes, il est nécessaire que les adultes soient davantage informés sur ces perspectives via par exemple l'organisation de conférences ou de campagnes de communication. Des formations sur des sujets ou domaines plus spécifiques seraient également plus efficaces. De même, la mise en réseau des individus représente un enjeu d'importance sur lequel il est nécessaire de se pencher.

- Comment votre organisation pourrait soutenir localement, ou nationalement l'implémentation de l'Agenda Européen pour la formation des adultes, le parcours de renforcement des compétences, et par extension, le socle européen des droits sociaux?

Certaines questions se posent dans l'assemblée, "comment atteindre les individus avec un faible niveau de formation?", "comment trouver de meilleurs moyens d'informer les individus, notamment les plus jeunes?"

Plusieurs idées sont lancées: des "learning vouchers" pour les adultes. Certains souhaitent **voir émerger plus de partenariats, privés ou publics**. De manière générale, l'assemblée est d'accord pour dire qu'il est important de **promouvoir les formations et d'informer quant à leurs contenus** et leurs impacts sur la carrière et l'emploi.

ATELIER 6: ÉCONOMIE SOCIALE ET ENTREPRISES SOCIALES : DES APPUIS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU SOCLE ?

Denis Stokkink, président de **Pour la Solidarité** a rappelé que cet atelier constituait le 3ème moment important en Europe autour de ce sujet en une année, après le sommet de Göteborg en novembre 2017 et la conférence de haut-niveau sur l'économie sociale de la présidence bulgare en avril 2018.

Le professeur **Marthe Nyssens**, membre du réseau EMES –réseau international de recherche universitaire sur la thématique de l'entreprise sociale – ouvrait le débat en développant une réflexion sur les différentes formes d'entreprises sociales qui existent aujourd'hui. Un nombre de modèles qui explose, et qui révèlent différentes formes d'orientations entre intérêt général, intérêt mutuel et intérêt de capitaux. Il existe donc un très vaste spectre d'entreprises sociales, dont les missions diverses peuvent être combinées dans le but **d'améliorer l'implémentation des droits sociaux** : instauration de nouveaux services, nouveaux processus, de valeurs sociétales, etc.

Il y a donc un **potentiel d'innovation important** issu des entreprises sociales, cependant des tensions existent dues à la diversité des statuts et aux différents intérêts qui interfèrent entre eux. Ainsi, l'intervenante conclut en s'interrogeant sur le fait que l'économie sociale ait plutôt tendance à promouvoir la diversité économique, institutionnelle et la démocratie, ou si elle participait plutôt au tournant de privatisation et de néo-libéralisme que connaissent nos sociétés.

Par la suite, les participant-e-s se sont divisés en groupes de travail afin de débattre de manière collective sur **l'enjeu de la participation de l'entreprise sociale à l'implémentation du Socle**. Ces différents débats ont abordé l'égal accès au marché du travail, les conditions équitables de travail, l'accès à la santé et aux services essentiels, et la reconnaissance des compétences et de l'apprentissage tout au long de la vie : autant de thèmes relatifs à l'économie sociale :

- Que peuvent apporter l'économie sociale et les entreprises sociales que les autres ne peuvent pas ?
- Quels sont les preuves et les exemples existants d'une économie sociale offrant un meilleur prix ?
- Quels sont les avantages des entreprises sociales en termes de qualité des services ?
- Quelle est la plus-value sociétale majeure d'une économie sociale active?

ÉVÉNEMENTS PARALLÈLES :

➤ LE SOUTIEN ET LES SERVICES AU NIVEAU DE LA COMMUNAUTÉ COMME PILIERS D'UNE UNION EUROPÉENNE INCLUSIVE ? PARTICIPEZ AU DEBAT !

Cet atelier vise à construire un dialogue sur les liens entre le soutien communautaire et les principes du Socle. En effet, s'investir dans les services communautaires offre une manière holistique de mise en œuvre du Socle. Au sein de ce workshop organisé par EEG (*European Expert Group on the Transition from Institutional to Community-based care*), COFACE, EASPD, ENIL, les participant-e-s ont tenté de proposer des réponses aux questions suivantes :

- Quelle est la valeur des services communautaires ?
- Comment assurer la transition depuis le soin institutionnel vers le système de soin communautaire ?
- Dans quelle mesure cette transition pourrait être durable ?
- Quelle est la valeur ajoutée du socle européen des droits sociaux dans atteindre aux sociétés inclusives ?

Les participant-e-s ont d'abord défini le terme « communauté », puisqu'une approche communautaire peut signifier plusieurs choses et qu'il est nécessaire de préciser de quelle communauté on souhaite parler.

La promotion des sociétés inclusives et le soutien communautaire, passe par une mise en valeur des besoins des individus. Il s'agit de donner aux citoyen-ne-s **la possibilité d'avoir un autre choix**. Le support communautaire est une notion importante, pour les individus concernés par ces services et pour leur famille. La famille par exemple, représente un groupe avec des besoins et des attentes de services spécifiques. L'approche communautaire **favorise le sens d'appartenance, l'affiliation à une identité et la valorisation de la diversité**. Pour faciliter la transition entre le soutien communautaire et les principes du Socle il faut un engagement politique. Il est important d'avoir des bonnes stratégies et de promouvoir cette transition. De plus, un travail de sensibilisation doit être mené afin de **favoriser une approche participative**. Une idée lancée à ce sujet est d'impliquer le secteur privé dans ce processus de transition. Enfin, le Socle doit se concentrer sur des aspects sociaux et avoir un système financier suffisamment solide pour assurer sa mise en place. La désinstitutionnalisation ne devra pas correspondre à une réduction du budget dans les politiques européennes. Il faut que le Socle soit connecté à des mécanismes solides.

➤ LA VALEUR AJOUTÉE DE L'UE DANS L'INVESTISSEMENT POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ ?

L'atelier commence par la projection d'une vidéo: "Tomas las reinas", en français "Tiens les rennes", qui fait partie du projet "**You(th) hold the reins**", de 2013, un projet espagnol qui montre des centaines de citoyen-ne-s ayant participé à l'insertion sociale des jeunes.

Le projet vise à sensibiliser contre les addictions aux drogues, à promouvoir des initiatives et espaces inclusifs bons pour la santé et à soutenir la formation de jeunes leaders, afin d'assurer le processus de croissance, d'amélioration et de changement. Aujourd'hui le projet a permis de développer de nouvelles idées, au-delà de celles qui étaient prévues au départ. Des groupes Facebook ont par exemple été créés pour permettre aux éducateurs d'envoyer des devoirs, des activités.

Une rencontre a été organisée à Madrid avec les acteurs du projet pour partager les outils créés afin de les disséminer au niveau local et d'expliquer les objectifs du projet dans différents lieux. Un livre a également été conçu pour mettre en valeur les bonnes pratiques identifiées "building dreams", avec des témoignages de jeunes participant-e-s.

La structure "save the children" a présenté son projet "Spotlight" qui vise à **promouvoir l'éducation**. Ils ont lancé en 2014 la campagne "A brighter future" qui lutte contre la pauvreté éducative des adolescent-e-s et des enfants. La pauvreté éducative correspond à la privation de la possibilité d'apprendre, d'expérimenter et de développer des compétences, des talents et des rêves pour les enfants et les adolescent-e-s. Le programme a été créé en s'inspirant de **la théorie des capacités** et en utilisant une **approche multidimensionnelle**. L'idée est de briser le cercle vicieux de la pauvreté, et de mettre en lumière les actions de la communauté enseignante. Il faut permettre la participation sociale des jeunes, afin qu'ils puissent reconstruire des projets personnels et que les communautés dans les territoires les plus vulnérables se développent. Le projet « Brighter future » s'est construit autour de 2 axes:

- Spotlight: un centre communautaire pour adolescent-e-s et enfants qui leur offre un espace pour grandir et de se développer. Des ressources d'enseignements formelles et informelles sont à disposition pour construire une communauté éducative.
- Des donations éducatives: qui comprennent l'achat de matériel scolaire et de livres, d'instruments de musique, des offres de cours de photographie ou une participation à des camps d'été.

Le programme est présent dans 18 régions d'Italie et a atteint près de 15 000 personnes.

The importance of investing in children

Caroline Constongs, directrice d'Euro Health Network rappelle qu'une corrélation existe systématiquement entre la santé des individus et leur niveau social. **Les difficultés sociales et émotionnelles** rencontrées chez les jeunes enfants (de 3 à 5 ans) **sont plus grandes lorsque leur niveau social est bas**. Les enfants représentent aujourd'hui 20% de la population de l'UE et selon Caroline Costongs leur bien-être, en terme physique, mental et social est insuffisant. Les inégalités en matière de santé ne peuvent pas seulement être à la charge du secteur de la santé et doivent être prises en charge par des politiques de santé publique, de soin, et toutes politiques impactant la santé de façon générale.

Elle rappelle que les contraintes budgétaires forcent les États membres à réduire les services universels. Cette pratique tend à toucher ceux qui en ont le plus besoin. Elle souligne que le danger ici est de développer des “services pauvres pour les pauvres.”

Ses recommandations sont les suivantes: promouvoir des soins prénataux accessibles, de haute qualité et le plus tôt possible ; promouvoir l'emploi juste; prioriser le secteur de protection sociale ; identifier le plus tôt possible les familles en risque de pauvreté. Il est important de rassembler les services sociaux et de prendre en compte le rôle des services de santé, car souvent les services sociaux peuvent être vu comme des ennemis, des obstacles plus que comme une réelle aide.

Pour responsabiliser les jeunes, il est nécessaire de **leur donner de la reconnaissance, de la visibilité**. Il faut montrer aux jeunes en difficulté qu'ils ont la capacité de changer les choses par eux-mêmes, en leur donnant les outils adéquats et en leur montrant comment les utiliser quand ils font face à des problèmes. Les initiatives de terrain qui fonctionnent se font progressivement connaître, mais pour continuer sur cette voie, il est important de développer une approche plus stratégique, et de lier de manière plus efficace l'usage de fonds européens à l'approche stratégique nationale.

➤ L'AVENIR DU TRAVAIL ET LE SOCLE EUROPÉEN DES DROITS SOCIAUX: COMMENT ENCOURAGER DES MARCHÉS DU TRAVAIL INCLUSIFS AFIN DE RÉDUIRE LA PAUVRETÉ ET LES INÉGALITÉS?

Le Socle européen des droits sociaux peut jouer un rôle majeur dans la réponse aux nouvelles tendances qui atteignent les marchés du travail européens : emplois atypiques, numérisation du travail, mondialisation, économie du travail, etc. Le Socle endosse un rôle important pour répondre à ces défis, pour **assurer un travail durable et de qualité et combattre la pauvreté et les inégalités**. L'objectif de cette activité était donc de regrouper des partenaires sociaux, acteurs de la société civile et membres du Comité économique et social européen (CESE) afin de défendre des expériences et formuler des manières positives de repenser ensemble le travail pour une implémentation efficace et significative du Socle. Il s'agit d'une discussion cruciale et d'un timing déterminant dans le contexte du « *Social Fairness Package* » entrepris par la Commission européenne pour étendre l'accès à la sécurité sociale à tous les travailleurs, et de l'instauration d'une « *European Labour Authority* ».

Les débats étaient modérés par **Conny Reuter**, secrétaire général de **Solidar**, un réseau d'organisations de la société civile œuvrant pour l'avancée de la justice sociale en Europe et au-delà. Deux membres du réseau européen anti-pauvreté (**EAPN**) étaient présentes, **Katherine Duffy** pour la section Royaume-Uni et **Kerrie Friel** pour l'Écosse. La première rappelait que le marché du travail était souvent un environnement hostile, dont la réalité faisait état d'une « cruauté consciente ». Elle a affirmé qu'il y avait un problème avec le modèle de l'auto-entrepreneuriat, qu'elle qualifie de modèle erroné s'apparentant à une forme d'esclavage moderne. Elle a alors interpellé les officiels européens présents en demandant si l'on pouvait prétendre être **plus ambitieux dans les droits sociaux**, et si l'on pouvait attendre de la Commission qu'elle fasse quelque chose pour les personnes concernées, allant dans le sens des droits sociaux. La seconde intervenante faisait office d'exemple en ce qui concerne les difficultés du marché du travail en Europe. Elle a alors exposé sa situation de mère

célibataire avec 4 enfants, et présenté les difficultés que cela représentait pour elle de trouver un emploi. Une situation qui entraîne des difficultés sociales, pauvreté, isolation, etc. Sa présentation débouchait sur l'affirmation que personne ne pouvait être délaissé dans cette volonté d'accroître les droits sociaux.

En guise de réponse, **Judy McKnight** du CESE est intervenue en déclarant que le Socle des droits sociaux doit être le point de départ d'actes concrets, et pas seulement servir les intérêts de capitaux. D'après elle, des changements majeurs ont lieu dans le monde du travail, et il y a une nécessité à offrir des opportunités d'emploi pour toutes et tous, ce qui n'est pas le cas. À quel point la Commission prend-elle ces revendications en considération ? Il est clair que ces enjeux ne sont pas la faute de l'Union européenne, mais elle peut avoir une responsabilité dans la réponse qui leur est apportée. **Il y a un besoin d'agir, et de la meilleure des manières**, ou l'avenir de l'Europe sera compromis. L'un des moyens d'action mis en œuvre est ce fameux Socle, reste à voir comment cela va s'articuler dans la réalité du marché du travail.

Ensuite, **Marina Monaco**, conseillère à la Confédération européenne des syndicats (ETUC), est revenue sur différents points abordés précédemment. D'après elle, le Socle des droits sociaux est un ensemble complet qu'il est nécessaire de bien analyser.

Sur le sujet des auto-entrepreneurs, elle estime que ceux-ci n'étant pas couverts par les syndicats européens, ne sont pas considérés comme des travailleurs humains. En réalité, dans le domaine de la protection sociale, il y a un **fossé entre la politique adoptée en matière de protection sociale** et les besoins effectifs des citoyen-ne-s. Ces défis ne sont pas relevés avec suffisamment d'engagement de la part de l'Europe.

L'égalité est au cœur-même de la protection sociale, le travail doit être reconnu peu importe le statut qu'il revêt, et le travailleur doit être protégé de la pauvreté pour assurer la dignité humaine. Ainsi, à travers le Socle, il y a énormément de choses qui peuvent être entreprises pour aller dans ce sens.

Enfin, **Hubertus Arndt**, expert senior au sein du secrétariat général de la Commission, a fait une reprise générale des discussions en concentrant ses propos sur le contenu du Socle des droits sociaux. Il a rappelé qu'au niveau des États membres, des choses étaient faites, puisqu'en moyenne 20% du PIB de ceux-ci sont attribués à des affaires sociales. Alors, quelle est la motivation de la Commission dans l'instauration de ce Socle ? C'est à propos de ce que l'Europe considère comme bénéfique pour le développement social : **des valeurs et principes de droits humains**.

Ce Socle des droits sociaux est donc une manière pour l'UE de se représenter ; c'est la façon dont elle pense, la façon dont elle agit : **investir dans la jeunesse pour un meilleur avenir**. À travers cette politique, l'Europe demande du changement, et chaque acteur se doit de suivre cette direction.

Pour conclure, **Conny Reuter** a affirmé à l'issue de ces discussions que le changement était en marche. **Le pouvoir est entre les mains du peuple**, il reste à savoir qui sera assis sur le siège du conducteur. Dans ces changements, il reste cependant des enjeux à ne pas oublier, comme la reconnaissance du travail de la vie quotidienne ou la question de la rémunération des stagiaires. Il faut alors penser à des solutions dans lesquelles les progrès (technologiques, par exemple) aideront à améliorer les conditions de travail de ces différents cas de figure.

➤ DES PRINCIPES AUX ACTES: LA MISE EN ŒUVRE DU SOCLE AU NIVEAU LOCAL.

Les autorités locales et les services sociaux ont un rôle crucial dans la mise en œuvre des principes que souhaitent diffuser le Socle, notamment dans les secteurs relatifs à la protection sociale. Cet atelier, modéré par **Alfonso Lara Montero** a permis d'analyser la pertinence du Socle pour les parties prenantes et la manière dont il pouvait les soutenir et les engager dans sa mise en œuvre. Il a également permis de **montrer l'exemple de villes européennes d'ores et déjà engagées dans la mise en application des principes du Socle** et d'identifier la manière dont l'emploi et les services sociaux pouvaient se coordonner dans la mise en œuvre des principes du Socle.

Silvia Ganzerla est directrice des politiques à Eurocities, un réseau des villes européennes (pas seulement de l'UE) les plus importantes et ses membres sont des représentant-e-s des gouvernements locaux ou municipaux. En partant du slogan « **The future is local !** », elle estime que les décideurs politiques ayant le rôle le plus important à jouer dans la mise en œuvre des principes du Socle **sont les autorités publiques** et les **services sociaux**. Cependant, les autorités locales ne prennent pas assez d'initiatives dans leur responsabilité à implanter ces principes et les moyens financiers mis à disposition représentent un enjeu majeur dans cette situation. Elle souligne l'importance **d'utiliser les instruments de l'Union européenne** pour le développement des principes du Socle au niveau local. De même, selon une approche « bottom up » les pratiques amorcées au niveau local permettent de développer les principes selon lesquels le socle s'est construit.

Une représentante de la ville de Göteborg en Suède explique son rôle et les actions menées dans la ville, notamment les défis liés à l'emploi. Un plan d'action a été adopté à destination de personnes pauvres et / ou issus de l'immigration, qui permet d'une part d'accueillir des familles et qui collabore aussi avec des librairies locales afin de proposer des séances de lectures pour les enfants de ces familles. La ville essaye ainsi de développer des instruments permettant de comprendre où se trouve la pauvreté et d'élaborer des programmes de formation **en fonction des besoins des personnes touchées**.

Un représentant de Renfrewshire en Ecosse insiste sur **l'enjeu des indicateurs**, comme ceux du Semestre européen par exemple, et questionne leur adéquation avec le niveau local. Dans ces indicateurs, on retrouve des instruments de gouvernance et de finance sociale, qui doivent permettre de mettre en œuvre le Socle. Le niveau local doit donc en partie s'adapter et se moduler au Socle.

Le concept d'agendas urbains est également un outil efficace dans le développement des politiques publiques ; ces agendas représentent **des instruments de gouvernance** qui permettent d'améliorer la régulation en matière de financement et d'avoir un impact sur les agendas nationaux ; sur différentes thématiques telles que le logement, la migration, l'emploi ou la formation. C'est un

processus intégré qui crée des synergies entre différentes échelles et différents enjeux. Comme pour les ODD, l'enjeu est d'amener les politiques européennes au niveau local, mais le Semestre européen est beaucoup plus complexe à comprendre, et donc à mettre en place.

Anna Radulescu, directrice du Center for Training and Evaluation in Social Work (CFCECAS), estime qu'il est important de **prendre en considération la demande** dans les programmes de formation en créant des services pour les nouveaux besoins. Les compétences évoluent et il est donc nécessaire de rediriger les fonds afin de former les personnes à changer de perspectives, ce qui prend du temps et qui pose donc la question de savoir comment peut-on aider les citoyen-ne-s dans ce processus. L'enjeu est de les convaincre pour qu'ils comprennent la qualité des services sociaux et ce qu'ils peuvent leur apporter, une démarche qui demande un investissement important en termes de temps et de travail. Pour y parvenir, il est donc nécessaire de modifier la manière dont les investissements sont déterminés et la façon dont est mesuré leur impact, en incluant par exemple la qualité des standards des droits sociaux et des services y étant liés.

Un représentant de la ville de Nantes est venu présenter le projet de microcrédits développé par la ville. Dans une volonté de renforcer son action sociale, la ville a mis en place un projet de microcrédit personnel pour les citoyen-ne-s n'ayant plus de droits bancaires. Débuté en 2010 suite à la loi de cohésion sociale, ce plan permet de développer près de 200 projets par année, à travers notamment des plans d'accompagnement personnel où il faut pouvoir rembourser de petites échéances, de 40€ à 80€. À travers ce projet, la ville souhaite **promouvoir la conscience et la solidarité citoyenne** des nantais-e-s.

Finalement, une représentante de la ville d'Utrecht en Hollande est venue présenter leur « Utrecht poverty approach and blockchain technology », un exemple concret de ville qui travaille en collaboration avec ses citoyen-ne-s afin de trouver des **manières innovantes d'améliorer les conditions des personnes ayant des risques de pauvreté élevés**. En partant du constat qu'une personne en situation de pauvreté met en moyenne 3 ans avant de demander de l'aide, la ville souhaite prévenir cette situation et développer une nouvelle approche afin de combattre la pauvreté. La ville est également en train de développer un projet de technologie « blockchain » permettant de réduire les charges administratives des résident-e-s.

RECOMMANDATIONS

➤ ATELIER 1 : COMMENT LES FINANCEMENTS EUROPÉENS PEUVENT SOUTENIR LA MISE EN ŒUVRE DU SOCLE AUX NIVEAUX NATIONAUX ET EUROPÉEN ?

On remarque une **participation croissante** des parties prenantes mais une certaine inquiétude émerge quant à la **participation des ONG** au niveau local. En effet les ONG ont le droit de participer aux comités de surveillance et devraient donc faire davantage usage de ce droit.

Il faut mettre en place plus de **partenariats** pour le fonds et lutter contre les inquiétudes liées à la bureaucratie qui peut démotiver les individus. Il est également nécessaire **d'aligner les réglementations** d'un fonds à l'autre, car elles sont aujourd'hui différentes. En somme si la Commission ne donne pas plus d'argent il faut au moins faire en sorte que celui-ci soit plus sûr. Il faut utiliser les **réseaux** comme critères de sélection pour les fonds et réfléchir et travailler à comment les prêts et les subventions peuvent entrer en interaction.

➤ ATELIER 2 : « NE LAISSER PERSONNE DERRIÈRE » : DANS QUELLE MESURE LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE PERMETTENT UNE MISE EN ŒUVRE INCLUSIVE DU SOCLE ?

Plus de **données** au niveau européen et national sont nécessaires, ainsi qu'une plus grande implication des **objectifs de développement durable**. Il faut **documenter** et aligner les différents **instruments** et outils afin d'éviter les doublons et permettre une plus grande efficacité.

Les objectifs de développement durable et les piliers des droits sociaux doivent faire en sorte que les **droits humains** soient appliqués. Un **engagement** et une prise de responsabilité sont à mettre en place sur le long terme. Le rôle de la société civile est de rappeler aux citoyen-ne-s les obligations auxquelles ils-elles font face.

➤ ATELIER 3: METTRE EN ŒUVRE LE SOCLE PAR LE BIAIS DU SEMESTRE EUROPÉEN

Des recommandations et des engagements pour une Europe plus sociale ont été donnés. Le Semestre européen doit contribuer à la mise en œuvre du Socle. Pour ce faire, il est nécessaire de travailler sur les **indicateurs sociaux**.

Le Socle ne devra pas être imposé et devra être **accepté** par les États membres. C'est cet aspect-là qui va assurer l'harmonie de sa mise en œuvre. Le consensus entre les États membres devra être assuré et une **approche transversale** doit être adoptée. Le second point concerne la subordination économique. Il y a une tendance à la promotion de la dimension sociale mais il reste un enjeu à relever, la pauvreté n'a pas été réduite, les objectifs de l'Europe 2020 ne sont pas atteints. Le socle doit donc compléter l'économie.

L'aspect analytique des données est également important. Les chiffres seuls ne suffisent pas et les rapports annuels sur l'emploi et sur la pauvreté ne disent pas tout. Il faut développer des capacités et la société civile doit soutenir et veiller à la mise en œuvre du socle.

➤ ATELIER 4: FORMATION DES ADULTES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES : UNE CONTRIBUTION MAJEURE AU SOCLE

L'Europe a conscience de l'importance de l'apprentissage des adultes. La réflexion collective a souligné le besoin de **stimuler** les individus en leur donnant plus **d'opportunités d'apprendre**, surtout lorsqu'on regarde les bénéfices des formations pour adultes, qui touchent autant les apprenants que leur communauté, leur entreprise, leur pays etc.

Il est donc nécessaire de **comprendre les besoins** de chacun-e à un niveau individuel pour ensuite aller plus loin, au niveau global. Les participant-e-s ont mis en avant le besoin **d'ouvrir l'accès aux formations** mais aussi à d'autres services de la société, comme l'importance du dialogue pour promouvoir les partenariats et compétences issus de ces pratiques à travers les pays, les secteurs et les acteurs de la société civile.

➤ ATELIER 5: SERVICES SOCIAUX, UN ROLE DE SOUTIEN ET D'ACTIVATION

Il existe une réelle volonté à **instaurer un dialogue** entre les parties prenantes. Afin de répondre de façon efficace à ce désir, il est nécessaire de mettre en place de **meilleurs partenariats**, d'améliorer la planification et la gouvernance.

En ce qui concerne l'action sociale, il est nécessaire que les informations soient dirigées vers les bonnes personnes. Pour ce faire, il faut s'engager à les rendre facilement accessible et s'assurer que les volontaires et le personnel aient les **compétences nécessaires**.

Il est également important de mettre en place des **partenariats trans-sectoriels**, de mesurer l'impact des actions, et de développer des services qui responsabilisent les individus.

➤ ATELIER 6: ÉCONOMIE SOCIALE ET ENTREPRISES SOCIALES : DES APPUIS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU SOCLE ?

L'ESS et les entreprises sociales offrent un cadre particulièrement propice à **l'implémentation des droits sociaux**, puisqu'ils assurent le renforcement des capacités des individus et contribuent à **l'innovation**. Cependant, il y a un besoin de collaboration entre ces entreprises sociales et les pouvoirs publics, afin de mieux mesurer et quantifier l'impact de celles-ci sur la société. Il est en effet difficile de reconnaître la valeur ajoutée sociale des entreprises de l'ESS puisqu'il ne s'agit pas seulement d'argent, mais des nombreuses externalités positives qui en découlent.

Finalement, le secteur de l'économie sociale se présente comme le lieu où **les citoyens se rencontrent**, échangent, et contribuent de manière directe (par l'impact de leur action) et indirecte (via la valeur des processus employés) à l'amélioration de leur environnement et de leur société.